

phique et l'intensité des rapports de toute nature font de la stabilité et de la prospérité des PTM des éléments essentiels pour la Communauté elle-même ». Il souligne aussi qu'un « aggravation du déséquilibre économique et social (...) serait difficilement acceptable ». Et de conclure : « au sens large, la sécurité de la Communauté est en jeu »⁸. Les protocoles financiers 1986-1991 sont augmentés de 40% pour 1992-1996 et passent de 1618 à 2375 millions d'écus.

Décembre 1994 : la Direction des affaires générales de l'UE constate que la PMR est demeurée un héritage du passé et qu'elle n'a pas innové. Elle note : « la crise du Golfe, le processus de paix au Moyen-Orient, la situation en Algérie (...) ont servi de révélateur et d'accélérateur quant à la nécessité d'aller au-delà du rôle de principal partenaire économique ». Le signale est donné pour préparer Barcelone en concertation avec les PTM.

L'amorce d'une dynamique

Pour prendre la mesure des problèmes qui se posent alors et des défis à relever, rappelons quelques données. Sur le plan démographique : les pays riverains de la Méditerranée comptaient 250 millions d'habitants en 1950, dont les 2/3 au nord et 1/3 au sud, et 360 millions (à égalité) en 1985. Entre 2000 et 2025, ils devraient passer de 450 à quelque 600 millions dont les 2/3 au sud⁹.

Sur le plan économique : les pays de l'Arc latin (Espagne, France et Italie) pesaient et pèsent pour plus de 15% dans le commerce mondial alors que tous les autres pays riverains réunis ne dépassent guère 3%! En 1995, l'écart entre les PIB par tête allait de 1 à plus de 20 : environ 1000 \$ en Egypte (et en Albanie) à plus de 20 000 \$ en France. Les pays du Maghreb effectuent 70 à 75% de leurs importations et de leurs exportations avec l'Union européenne, mais pour cette dernière ils ne représentent que 3 à 4% de ses échanges avec le reste du monde.

Sur le plan culturel les disparités sont aussi criantes. Un exemple : il se publie dans le monde environ 500 000 titres de livres par ans dont quelque 150 000 - plus du quart - autour du Bassin. Toutefois, l'Arc latin en éditait à lui seul plus de 75% et les pays de l'UMA à peine 2000 soit 1,3%! Sauf pour la Turquie et l'Egypte principalement, les décalages étaient plus ou moins du même or-

dre dans les domaines du tourisme, du cinéma, de l'audiovisuel et de la recherche scientifique (sauf en ce qui concerne Israël).

Autre donnée que prend en compte l'UE : la constitution d'ensembles régionaux comme l'ALENA en Amérique, l'APEC dans le Pacifique, le Japon et les pays de l'ASEAN en Asie. Or, la Méditerranée, en tant qu'ensemble, n'est reconnue ni par les organisations internationales ni par le Département d'Etat. De plus, le phénomène de la mondialisation tend à devenir structurel, ce qui signifie qu'aucun pays ou groupe de pays (Europe, Maghreb, Proche-Orient, etc.) ne pourra y échapper¹⁰.

Face à cette situation et aux évolutions en cours, l'UE souligne, comme précédemment, « l'importance stratégique de la Méditerranée » mais, cette fois, elle propose un vrai projet global. En vue de créer une « zone de paix, de stabilité et de sécurité », la Déclaration de Barcelone insiste - c'est une innovation - sur la nécessité du « partenariat ». Celui-ci implique une « coopération globale et solidaire » dans un « cadre multilatéral », complémentaire de la coopération bilatérale qui prévaut depuis les années 60 en l'absence d'une organisation régionale ou même d'un simple forum comme c'est désormais le cas.

La Déclaration comprend trois volets dont l'objectif est d'organiser l'espace euro-méditerranéen. Le premier s'intitule : « Partenariat politique et de sécurité : définir un espace de paix et stabilité ». Le second, « Partenariat économique et financier : construire une zone de prospérité partagée », entend y parvenir par la mise en place, d'ici à 2010, d'une zone de libre-échange autour du Bassin. Le troisième a pour titre : « Partenariat dans les domaines social, culturel et humain : développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles »¹¹.

⁸ Ibid.

⁹ Le Plan Bleu. Avenirs du Bassin méditerranéen, sous la direction de Michel Batisse et Michel Grenon, Paris, Economica, 1989.

¹⁰ La Méditerranée réinventée. Réalités et espoirs de la coopération, sous la direction de Paul Balta, La Découverte/Fondation René Seydoux, Paris, 1992; Euro-Méditerranée, une région à construire, sous la direction de Robert Bistolfi, Paris, Publisud, 1995.

¹¹ Annuaire de la Méditerranée, Groupement d'études et de recherches sur la Méditerranée, Paris, Publisud, 1996.

Premier bilan 1995-1997

Pendant la phase préparatoire de « Barcelone 1 » certains ont reproché à l'UE d'avoir le « syndrome sécuritaire » car, tout en proclamant que les PTM étaient des partenaires, elle avait tendance à percevoir le Sud et l'Est comme une menace. A cet égard, le volet 3 est significatif. Dans sa première version (avril 1995), le paragraphe « Culture et médias » n'avait qu'une dizaine de lignes et venait après ceux intitulés « Migrations », « Trafic des stupéfiants », « Terrorisme », « Criminalité internationale »...

Tenant compte des critiques, les auteurs de la Déclaration de Barcelone ont non seulement placé la culture en tête après l'avoir substantiellement enrichie mais de plus ils ont accordé une place au dialogue entre les religions, composantes importantes des sociétés méditerranéennes. En outre - c'est fondamental - pour la première fois un texte engageant des Etats met l'accent sur la « société civile » et sur la « contribution essentielle » qu'elle peut apporter « dans le processus de développement du partenaire euro-méditerranéen »¹². Last but not least, Bruxelles avait demandé à l'Institut Català de la Mediterrània d'organiser le Forum Civil Euromed (29 nov.-1er déc.) lequel a fait un travail remarquable comme témoignent les actes publiés en six langues¹³. Une deuxième session a eu lieu à Malte (11-13 avril) avant la conférence ministérielle à laquelle le FCE a fait une série de recommandations (concernant en particulier la jeunesse) et réclamé la réactivation d'urgence des programmes MED (Med-Campus, Med-Médias, Med-Urbs, Med-Invest, Med-Techno) qui avaient fait leurs preuves et sont un exemple de coopération décentralisée¹⁴.

¹² Paul Balta, Le projet culturel euro-méditerranéen. Intentions et réalités, Confluences/Méditerranée, N° 21, Paris, L'Harmattan, Printemps 1997.

¹³ Vers un nouveau scénario de partenariat euro-méditerranéen (Barcelone 1995). Forum Civil Euromed, Barcelone, Ed. Institut Català de la Mediterrània, 1996. En anglais, catalan, espagnol, français et italien; en arabe, 1997.

¹⁴ A la suite de critiques formulées par les Cour des comptes européenne (concernant principalement Med-Urbs) ces programmes avaient été suspendus, fin 1995, pour neuf mois. Ce délai devait permettre aux responsables de procéder à une évaluation de l'action passée et de définir les nouveaux objectifs. En août 1997, malgré la mise en oeuvre de différents actions culturelles multilatérales, les Programmes Med étaient toujours suspendus.

Le bilan est plus nuancé en ce qui concerne les volets 1 et 2, à bien des égards inséparables puisque la stabilité et la sécurité dépendent autant de la solution des conflits que de la mise à niveau des économies des PTM. L'UE a prévu pour 1995-1999 une enveloppe de 4,685 milliards d'écus dont 1,2 milliard ont été engagés en 1995-1996. Notons cependant que 6,7 milliards ont été prévus pour les PECO (Pays d'Europe centrale et orientale) soit près de trois fois plus par habitant que ce qui reviendra aux PTM dont les sociétés devront payer un prix élevé pour s'adapter à la zone de libre-échange. On répondra certes que la mondialisation oblige de toute façon les régimes en place à réduire la bureaucratie, à lutter contre le déficit chronique des entreprises publiques et à encourager l'initiative privée de sorte que l'apport de l'UE n'est pas négligeable. Suffira-t-il à prévenir les explosions sociales? De même, le problème de la dette des PTM est évoqué mais aucune mesure n'est envisagée pour le moment.

Par ailleurs, les signataires de la Déclaration s'étaient engagés, entre autre, dans le volet 1 à « étudier les mesures de confiance et de sécurité qu'il conviendrait d'adopter en commun (...) en

Agenda

Der Christlichen Friedensdienst organisiert vom 10.-16. November 1997 eine Veranstaltungsreihe zum Thema «Flüchtlinge, eine Realität - eine politische Ansichtssache» mit den beiden Referentinnen Leila F. Zakharia, Kunsthistorikerin und Literaturwissenschaftlerin aus dem Libanon und Branka Likic-Brboric, Ökonomin aus Bosnien Herzegowina, beide engagierte Frauenpolitikerinnen in ihrer jeweiligen Region. Die Reihe umfasst Informationsveranstaltungen zu Libanon und Bosnien-Herzegowina in diversen Schweizer Städten, Podiumsgespräche in Bern und Zürich sowie Filme aus Palästina im Kino in der Reitschule, Bern.

Informationen erhältlich beim:
cfcd Christlicher Friedensdienst,
 Tel: 031 301 60 06, Fax: 031 302 87 34
 e-mail cfd@dial.eunet.ch